



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armement

Question au Gouvernement n° 740

Texte de la question

DRONES

M. le président. La parole est à M. Yves Fromion, pour le groupe UMP.

M. Yves Fromion. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la défense.

Le salon de l'aéronautique et de l'espace du Bourget offre une occasion unique de faire le point sur l'évolution des techniques et des matériels en service ou en préparation dans toutes les armées du monde. A cet égard, nous pouvons être fiers des positions tenues par nos industriels.

On a pu constater cette année, madame la ministre, la place grandissante occupée par les drones - rappelons, pour ceux qui l'ignoraient, que les drones sont des aéronefs militaires dépourvus d'équipage humain et télécommandés.

M. Bernard Roman. On le sait !

M. René Dosière. Vous n'êtes pas drone !

M. Yves Fromion. La France a acquis dans la conception et l'utilisation des drones une réelle expérience, notamment à l'occasion du conflit des Balkans. La loi de programmation militaire prévoit une dotation significative de nos forces en drones de reconnaissance. Mais les conflits d'Afghanistan et d'Irak ont consacré l'entrée en force des drones sur le champ de bataille, avec notamment l'apparition d'engins armés. On ne peut plus douter désormais que les drones deviennent des équipements indispensables au renseignement, à l'appui tactique, mais également à la supériorité aérienne.

M. François Hollande. Personne n'y comprend rien !

M. Yves Fromion. Allant au-delà des engagements de l'actuelle loi de programmation militaire, vous venez, madame la ministre, d'annoncer au salon du Bourget le lancement d'un programme français de démonstrateurs d'avions de combat non pilotés, doté d'un budget de 300 millions d'euros. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Dès que l'on parle d'avions sans pilote, les socialistes se croient obligés de se mettre en avant !

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Monsieur Fromion, pouvez-vous poser votre question ? *(« Oui : la question ! » sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Yves Fromion. Tout à fait, monsieur le président.

Il s'agit pour nos armées, pour nos industries, mais aussi pour l'Europe de la défense, d'une initiative majeure qui illustre l'ampleur des efforts voulus par le Président de la République et par le Gouvernement pour conforter notre défense et notre place dans le monde.

M. le président. Monsieur Fromion, quelle est votre question ?

M. Yves Fromion. Pouvez-vous, madame la ministre, préciser les modalités de l'engagement qui vient d'être pris ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Patrick Lemasle. C'est la France qui est sans pilote !

M. François Hollande. On vous a dit, que vous n'étiez pas drone ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la défense.

Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense. Monsieur le député, préparer l'avenir est effectivement une exigence essentielle et pour nos armées et pour notre industrie de défense. En matière aéronautique, la maîtrise de la technologie des avions de combat non pilotés est un enjeu majeur. Nous sommes à la fin du cycle de recherche sur les avions de combat de quatrième génération, et il y aura de nombreuses années, probablement une vingtaine, avant le développement des avions de cinquième génération. Il s'agit donc aussi pour nous d'assurer le maintien des compétences clés dans le domaine des avions de combat.

Ce sont les raisons pour lesquelles j'ai effectivement décidé de lancer un programme de démonstrateurs de drones de combat, dit UCAV, d'initiative française, mais bien entendu ouvert à des partenaires européens.

La méthode que j'ai retenue sera particulièrement innovante. D'abord, il s'agit d'une initiative française, construite autour de Dassault et de Thalès.

M. Jean Glavany. Il y a eu des appels d'offres ?

Mme la ministre de la défense. Nous aurons aussi des partenaires européens, choisis, parmi les candidats, selon des critères d'excellence. Le suivi du programme s'appuiera sur une étroite coopération entre l'Etat et l'industrie. Soyez certain, monsieur le député, que ce programme auquel j'apporterai une attention toute particulière nous permettra de faire voler, vers la fin de 2008, un premier démonstrateur.

La France fera ainsi la preuve de son rôle moteur dans la construction de l'Europe de l'armement, dotée de capacités industrielles autonomes et tournée vers l'excellence. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Fromion](#)

Circonscription : Cher (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 740

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 juin 2003